

INONDATION

Spécial Info Inondation, N° 3, 22 mai 1999

Ce dernier bulletin spécial comprend :

- **Un soirée d'information qui a apporté beaucoup de précisions p.2**
- **Questions posées lors de la soirée d'information p.3-4**
- **Le Comité affirme qu'il est vital pour la collectivité de soutenir le projet p.4**
- **La solidarité : quand d'autres secteurs de la ville ont eu besoin... p.5**
- **Témoignage : une famille de sinistrés nous raconte... p.5**
- **Les travaux, ce n'est pas un luxe ! Rappel des avantages... p.6**



**NOTRE PRIORITÉ :
RÉGLER LE PROBLÈME SANS
AUGMENTER LES TAXES**

Les inondations à Sainte-Catherine

Réglons le problème sans augmenter les taxes



Je voudrais d'abord remercier les gens qui se sont rendus à la soirée d'information du 10 mai dernier au Centre communautaire. L'intérêt de notre collectivité nous a démontré de façon certaine que nous avons tous à coeur de régler le problème une fois pour toutes.

Depuis l'élection de 94, notre administration a eu une gestion très responsable des fonds publics. Cette orientation s'est traduite par l'adoption de cinq budgets consécutifs sans augmentation de taxes et ce, tout en maintenant la qualité des services. Cependant, ces années ont été marquées par des événements hors de notre contrôle : les transferts gouvernementaux, la tempête de verglas et bien sûr, les inondations de novembre 96.

Nous ne pouvons tout contrôler, mais protéger la ville contre les risques d'inondations nous est possible. C'est ce qu'a convenu le Comité de protection qui, unanimement, a recommandé la **solution permanente la plus fiable et la plus économique**. Cette solution comporte deux volets d'intervention au niveau des infrastructures soit : (1) isoler le réseau d'égout pluvial des rivières et (2), circonscrire l'écoulement des eaux dans le lit de la rivière.

Pour ce faire, la Ville propose de financer le coût des travaux par un emprunt sur 20 ans. Toutefois, le conseil de Ville, désirant atténuer l'impact d'une éventuelle hausse de taxes pour financer le projet, a réservé 350 000 \$ à partir des surplus libres du fonds d'administration pour payer les paiements de la dette de l'an 2000. Après l'an 2000, la Ville compte financer l'emprunt en prenant une partie de la contribution de 533 658 \$ que la Ville doit donner jusqu'en l'an 2000 au gouvernement du Québec pour l'atteinte du déficit « zéro ». Une portion de cette marge servira à payer le service de la dette annuelle de 369 788 \$. Ainsi, nous pouvons garantir un impact « 0 \$ » sur le compte de taxes, soit pas d'augmentation.

Nous comptons sur votre appui pour qu'ENSEMBLE, nous réglions le problème.

Jocelyne Bates, Mairesse

Une soirée d'information qui a apporté beaucoup de précisions

Lundi le 10 mai à 19 h se tenait, au Centre communautaire, la soirée d'information organisée par la Ville à laquelle l'ensemble de la collectivité de Sainte-Catherine a été convié. La participation importante de la population nous a encore démontré que TOUS, nous avons à coeur de trouver une solution permanente aux problèmes des inondations.

Des citoyens qui s'impliquent...

Ainsi, environ 80 citoyens de Sainte-Catherine se sont déplacés afin de « puiser » à la source les réponses à leurs questions. C'est avec beaucoup d'enthousiasme, mais aussi avec rigueur et précision, que les membres du conseil de Ville et les ingénieurs de la firme Dessau ont répondu à leurs interrogations. Une transcription des questions les plus fréquemment posées vous est donnée en pages 3 et 4 de ce bulletin. De plus, afin de bien comprendre la nature des travaux et d'appuyer les explications « techniques », la firme Dessau a fait une présentation visuelle des travaux que la Ville compte exécuter à l'automne 1999.

Des experts en ingénierie nous conseillent...

Rappelons que la firme d'ingénierie Dessau a été chargée par plusieurs villes de la Rive-Sud, de proposer des solutions aux problèmes d'inondation et de refoulements. Dessau a démontré hors de tout doute qu'elle possède l'expertise pour résoudre notre problème de façon permanente. De plus, puisque à Sainte-Catherine on privilégie la sécurité en priorité, les citoyens peuvent être assurés que la solution retenue a été étudiée avec une grande minutie par le Comité de protection et le conseil de Ville et qu'elle représente pour Sainte-Catherine et tous les citoyens, la meilleure option.

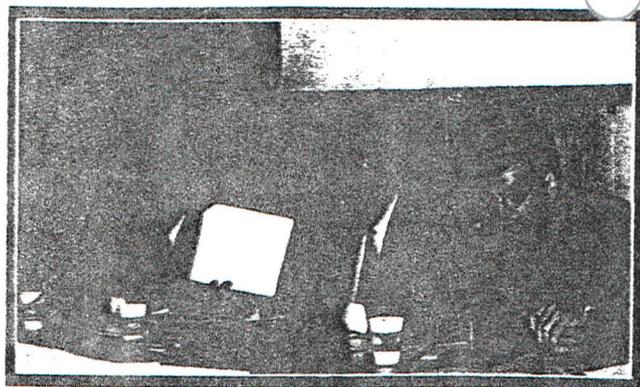


Photo Le Reflet, prise le 10 mai au Centre communautaire de Sainte-Catherine

Un impact « 0 \$ » sur le compte de taxes

Plusieurs citoyens ont également exprimé, et avec raison, leur préoccupation quant au mode de financement du projet. Ainsi, le trésorier de la Ville a expliqué comment on a trouvé le moyen de financer le coût des travaux par un emprunt sur 20 ans, sans toutefois augmenter le compte de taxes. Pour financer le projet, la Ville a réservé 350 000 \$ à partir des surplus libres du fonds d'administration pour payer les paiements de la dette de l'an 2000. Après l'an 2000, la Ville financera l'emprunt en prenant une partie de la contribution que la Ville doit donner jusqu'en l'an 2000 au gouvernement du Québec pour l'atteinte du déficit « zéro ». Une portion de cette marge servira alors à payer les paiements de la dette. Ainsi, on obtient un impact « 0 \$ » sur le compte de taxes, soit pas d'augmentation.

Il y aura tenue de registre le 26 mai afin de vérifier s'il y a des objections au projet. Par la suite, nous entamerons les étapes qui mèneront à la réussite de ce projet et à sa concrétisation pour l'automne 1999.

**LA MEILLEURE
SOLUTION**

**LA PLUS,
SÉCURITAIRE**

AU MEILLEUR COÛT

Questions posées lors de la soirée d'information

Afin de bien comprendre l'urgence d'exécuter les travaux qui nous protégeront adéquatement contre les risques d'inondation, il est essentiel d'apporter des précisions sur certaines interrogations qu'il est juste de se poser. À nous vous présentons les plus importantes questions posées par les citoyens, ainsi que les réponses qui ont été données lors de la soirée d'information du 10 mai.

Question

Est-ce que les travaux nous protègent contre d'autres inondations ?

Réponse

de M. Gilles Rivard, ing. - Dessau

Il est garanti que ces travaux empêcheront les refoulements d'égouts et les inondations si un événement identique à celui des 8 et 9 novembre 96 se produit. Il faut se rappeler que c'est la plus forte pluie enregistrée dans les 50 dernières années, soit 140 mm de pluie en 28 heures. La plus forte pluie enregistrée avant celle des 8 et 9 novembre avait laissé au sol 94 mm en 24 heures. **Donc oui, ces travaux nous protègent de pluies vraiment exceptionnelles qui ont une récurrence de 1 fois sur cent ans.**

Question

Étant donné que le pont des Écluses aura une ouverture beaucoup plus grande pour laisser passer l'eau, est-ce que le pont Saint-Laurent suffira ?

Réponse

de M. Gilles Rivard, ing. - Dessau

Oui, le pont Saint-Laurent suffira... même avec les changements apportés au pont des Écluses.



Vue générale / Pont du boul. des Écluses - 9 novembre 1996

Question

Qu'est-ce que la Ville fera si le gouvernement du Québec continue de lui refiler la facture de 534 000 \$ après l'an 2000 ?

Réponse

de M. Martin Gélinas, conseiller

L'entente de trois ans, signée en 1997 entre l'Union des municipalités et le gouvernement du Québec au sujet de la contribution financière pour l'atteinte de l'objectif déficit « zéro », se termine en l'an 2000. Le gouvernement du Québec a promis aux municipalités un nouveau pacte fiscal qui doit amener de nouvelles sources de financement. L'Union des municipalités du Québec et l'Union des municipalités régionales de comtés, accompagnées de l'ensemble des municipalités, exigent du gouvernement le respect de ses engagements. Si le gouvernement du Québec ne tient pas ses promesses, le conseil municipal s'engage, comme par le passé, à étudier toutes les alternatives budgétaires afin que les contribuables de Sainte-Catherine soient les moins touchés possible, au niveau de leur compte de taxes.

Le financement des travaux : « Impact 0 \$ »

Notre priorité : résoudre le problème des inondations

Question

Qu'arrivera-t-il des assurances ?

Réponse

de M. Réjean Parent, directeur général

Comme pour les villes de Chambly, Saint-Hubert et Saint-Constant, nous rencontrerons le Bureau des assurances du Canada (BAC) pour les informer que les travaux seront complétés d'ici un an, ce qui devrait avoir un effet positif sur la cote d'assurabilité des propriétés localisées sur le territoire de Sainte-Catherine.

Cependant, le prérequis est de donner l'assurance au BAC que les travaux seront réalisés.

Question

Qu'est-ce qui me garantit que la construction de digues de l'autre côté de la rivière ne fera pas monter l'eau de mon côté ?

Réponse

de M. Gilles Rivard, ing. - Dessau

Nous avons fait un relevé de la hauteur des talus des rivières entre la route 132 et le pont Brébeuf. C'est à partir de ce relevé que nous avons identifié les endroits où l'on devait construire les digues pour assurer une protection d'une fois sur cent ans avec une marge additionnelle de un demi-mètre. Donc, tous les autres endroits le long de la rivière ne présentent aucun danger de débordement.

ur le compte de taxes

Le Comité affirme qu'il est vital pour la collectivité de soutenir le projet

Le Comité de protection contre les inondations a été créé afin de bien comprendre la problématique des inondations, d'étudier les solutions proposées par les experts et de considérer l'impact financier et ce, afin de recommander la solution optimale. Voici donc pourquoi les membres du Comité affirment unanimement à la population de Sainte-Catherine qu'il est vital de soutenir le projet :



Dans l'ordre habituel : Denis Huet, Sylvie Bourassa, Michel Dupuis, Martin Gélmas, Olivier Champoux, Jocelyne Bates, Gury Ménard, Daniel Comtois. Absent de la photo : Bernard Gravel.

- Nous voulons que Sainte-Catherine offre de nouveau à ses citoyens le plaisir de vivre au bord de l'eau, en leur évitant les pertes, les craintes et les problèmes d'assurabilité reliés aux inondations ;
- Nous ne voulons pas voir la valeur des résidences diminuer à cause des inondations ;
- Nous avons la meilleure solution, au meilleur coût, avec financement impact « zéro » au compte de taxes ;
- Nous voulons éviter de nouvelles poursuites judiciaires.

Sainte-Catherine a toujours été solidaire...

En 5 ans, plus de 5 millions de \$ en projets pour les besoins de notre collectivité

De tout temps, la Ville de Sainte-Catherine a priorisé le bien-être et la sécurité de toute la collectivité. Ainsi, plus de 5 millions de dollars, financés par le budget d'opération et par le surplus accumulé, ont été investis au cours des cinq dernières années en services à la population afin que tous les citoyens puissent vivre dans un environnement agréable et sécuritaire pour eux et leur famille (voir encadré).

Que ce soit au niveau des loisirs, de la sécurité ou du bien-être collectif, Sainte-Catherine et sa population se sont toujours montrées solidaires. Aujourd'hui, alors qu'il nous faut résoudre un problème qui touche toute notre collectivité, la Ville compte sur le soutien et le support de tous ses citoyens.

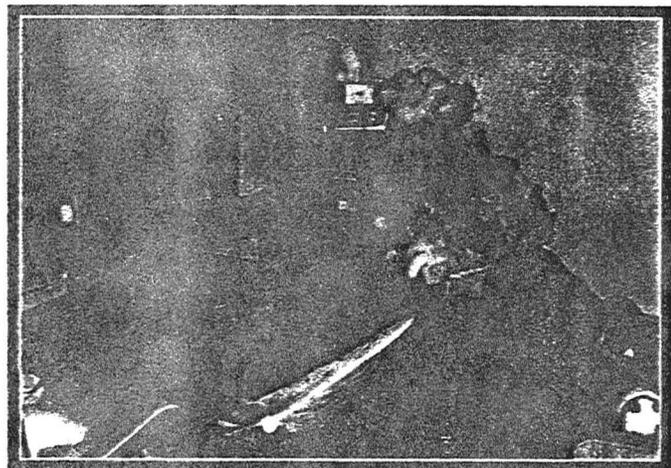
		5 millions de \$ en projet pour la collectivité
Année	Projets	Total \$
1995	Parc des Chevaliers de Colomb, construction de l'aréna du Sportium, piste cyclable Marie Victorin*, resurfacement (boul. St-Laurent, entre Brébeuf et Centrale)*	3 217 000 \$
1996	Jeux d'eau, passerelle au dessus de la rivière, construction de la Maison des Jeunes, resurfacement de plusieurs rues (Des Marins, Des Écluses, Cherrier, Verchères et Auteuil)	784 400 \$
1997	Construction de deux terrains de ballon panier au parc Fleur de Lys, resurfacement de deux rues (Saint-Jean et 1re Ave.)	598 670 \$
1998	Recre-O-Parc, rénovation des bâtiments et aménagement de la plage, digue rue Des Marguerites, aménagement de 2 terrains de soccer	537 879 \$
Total financé par la Ville depuis 1995 à même le budget d'opération et le surplus accumulé :		5 137 949 \$

*avec une subvention Programme Canada-Québec.

Histoire d'un cauchemar qui n'en finit plus...

Ce qu'il y a de terrible avec une inondation, c'est que les problèmes ne disparaissent pas nécessairement quand on a les pieds au sec... Parlez-en à Mme Nathalie Valcourt. Lorsqu'elle déménage à Sainte-Catherine, en 1996, elle demande à ses assureurs une couverture complète. « Pas de problème ! » lui répond-on. Rassurée, Mme Valcourt dort l'âme en paix, jusqu'à ce matin de novembre 96... Ce matin-là, à 6 h, la voisine sonne à la porte. Il y a une inondation. Affolé, le père se rue au premier plancher où dort son jeune fils de 4 ans et demi. L'enfant est toujours dans son lit endormi... mais le lit flotte dans 2 pieds d'eau. Les parents sont bouleversés en imaginant ce qui aurait pu arriver si la voisine n'était pas intervenue...

Vous pensez que les malheurs de Mme Valcourt et de sa famille s'arrêtent là ? Malheureusement, non. Leur assureur a affirmé ne pas couvrir ce genre de dégât et n'a rien remboursé. Pire encore, la compagnie a annulé la police et Mme Valcourt a eu de la difficulté à trouver un autre assureur. La famille a dû vivre dans la cuisine, sans pouvoir laver ses vêtements. Depuis ce temps, leur petit garçon refuse de dormir au sous-sol et fait des cauchemars. Sa mère a dû l'emmener voir un psychologue pour l'aider à surmonter le traumatisme.



Un cauchemar comme celui vécu par la famille Valcourt, nous ne voulons plus que cela se reproduise !

Les travaux, ce n'est pas un luxe !

Il est clair qu'entreprendre les travaux n'est pas un luxe mais bien une nécessité.
En nous protégeant contre les inondations, nous nous assurons :

- Tous, de retrouver la sécurité et la tranquillité d'esprit ;
- Tous, de regagner la confiance des assureurs ;
- Tous, de regagner la valeur de nos résidences ;
- À notre Ville, de poursuivre son développement ;
- À notre Ville, d'éviter de futures poursuites judiciaires suite à d'autres inondations.



ENSEMBLE, réglons le problème !

NOTRE PRIORITÉ : RÉGLER LE PROBLÈME SANS AUGMENTER LES TAXES



**Vous avez des questions ?
Besoin de plus d'information ?**

© Composez le 632-0590



Kiosque d'information le 22 mai, de 13 h à 16 h, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville